





ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU MATERIEL DE SECURITE

Ce formulaire doit être rempli par le responsable du bateau et remis lors de la confirmation de l'inscription.

Du samedi 13 aout au mardi 16 août une équipe de contrôleurs course au large, de la Fédération Française de Voile sera présente au port la Trinité sur Mer pour procéder à des contrôles de sécurité.

NOM du bateauQUALICONSULT
NOM de baptêmeL'ANGE DE MILON
QUARTIER MARITIMEAURAY
N° MMSI 227 426 820VHF ASN (Cf. déclaration ANFR)
INDICATIF VHFFAD 7556(Cf. déclaration ANFR)
NOMBRE de passagers à bord (y compris le skipper) : 9
NUMERO de Voile : FRA 43857
EMPLACEMENT au Ponton: R

CONTACTS TELEPHONIQUES: 0685208085

		RSO 3
LIGNE DE VIE		4.04 MoMu
Acier inox diamètre 5 mm mini ou sangle ou polyéthylène	OUI	4.04.1.b MoMu
haut module à charge de rupture supérieure ou égale à		
2040kg		
Points d'accroche doivent être adjacents aux postes de	OUI	4.04.2 a MoMu
travail		
Permettant de s'accrocher avant de monter sur le pont	OUI	4.04.2.b. MoMu
PANNEAU DE DESCENTE		
Chaque élément de porte de la descente doit être assuré au	OUI	3.08.4 MoMu
bateau		
FEUX DE NAVIGATION	OUI	3.27 MoMu

FEUX DE NAVIGATION			3.27 MoMu
Feux de navigation (ampoules de rechange, sauf LED) LE			3127
Feux de secours (alimentation différente des feux de nav)	OUI		
RECUPERATION DE L'HOMME A LA MER			
Bouée fer à cheval ou Lifesling avec feu à allumage	OUI		4.22.1 MoMu
automatique, ancre flottante avec bandes réfléchissantes,	OUI		4.17et18MoMu
du bateau			
Ligne de récupération diamètre 6mm mini de 15 à 25m	OUI		4.22.5 MoMu
Collier de récupération composé de :	OUI		4.22.6 MoMu
a)Ligne flottante de 4.X LC mini ou 36 mètres			1.22.0 1.101.14
b)Collier flottant de 90 N de flottabilité mini			
BALCONS, CHANDELIERS, FILIERES (bateau≥8.5m)	1		-
Double filière tendue avec la filière supérieure à une	OUI		3.14.1 MoMu
hauteur de 600mm avec ouverture verticale≤380mm	001		3.14.1 MOMU
Assechement et Seaux	OIII		2 22 1 h M-
Au moins une pompe de cale manuelle installée de façon	OUI		3.23.1 b Mo
permanente avec trappes et descentes fermées.	OIII	NON	2224 - 14
Les multicoques doivent être équipés d'une installation	OUI	NON	3.23.1 c Mu
pour vider tous les compartiments étanches.	0777		0.004 35 55
2 seaux équipés d'un bout capacité 9 litres mini	OUI	ļ	3.23.1 a MoMu
RADEAUX DE SAUVETAGE conforme D240			4.20 . MoMu
Extrémité du bout de déclenchement amarrée au voilier			4.20.3 d MoMu
Amené au niveau des filières ou à l'eau en 15secondes max			4.20.3 e MoMu
Nombre de place (≥ Nombre de pas			
MarqueBombard			
N° de série : XDC BCN 39 B111 et XDC BFH 18 O313			
ModèleISO6PT1AV et ISO6PT1AV.			
Dernière révision29/4/16 et 17/7/15			
Prochaine révision29/4/19et 17/7/18			
COUTEAU DE COCKPIT			
Doit être accessible du cockpit ou du pont	OUI		4.25 Mo Mu
BIDON D'EAU DE SURVIE			
Au moins 9 litres d'eau potable de secours doivent être	OUI		3.21.3 MoMu
stockés dans un ou des containers réservés à cet usage			
EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE SECURITE			5.01 Mo Mu
Chaque membre d'équipage doit avoir un			
Gilet de sauvetage en conformité avec ISO 12402-3(niveau	OUI		5.01.1 a MoMu
150) avec sifflet, anneau de levage, sous-cutale et lumière	OUI		5.01.1 bMoMu
de secours .Marqué du nom du voilier ou du porteur	OUI		5.01.1.c MoMu
Avoir une protection du visage avec ISO 12402-8	OUI		5.01.1.d MoMu
Chaque membre d'équipage doit avoir un			5.52.214 1.101.14
Harnais + Longe avec testeur de surcharge	OUI		5.02.1 c MoMu
Harnais et une longe respectant la norme EN1095 (ISO	OUI		5.02.1 C MoMu
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	001		J.UZ.I MUMU
12401) ou équivalent (inférieure à 2 m)			
MOVENS DE COMMINICATIONS DE NAVICATION			
MOYENS DE COMMUNICATIONS, DE NAVIGATION	OUI		3.29.2 MoMu
VHF 25 W avec antenne en tête de mât (ASN si après 2015)			
Antenne de secours	OUI		3.29.1 MoMu
AIS transpondeur (recommandé donc non obligatoire)	OUI		3.29 .10 MoMu
Un système de positionnement automatique (GPS)	OUI		3.29.8 MoMu
VHF portable étanche ou dans une housse étanche	OUI		3.29.5 MoMu
Réflecteur radar	OUI		4.10.1 MoMu
Sondeur	OUI		4.13.2 MoMu
Speedo/indicateur de vitesse	OUI	<u> </u>	4.13.1 MoMu
MATERIEL		1	1





	*				
Réchaud installé de façon permanente a	avec robinet d'arrêt	OUI		3.20	MoMu
Couchettes installées de façon permane		OUI		3.19	MoMu
Toilettes, installées de façon permanent		OUI		3.18	MoMu
Gouvernail de secours (sauf bateaux à 2	2 safrans et 2 barres)		NON	4.15.1.	MoMu
Méthode de dépannage pour gouverner	avec un gouvernail hors	OUI	NON	4.15.2	.MoMu
d'usage LE BATEAU A 2 SAFRANS					
Compas de relèvement en plus du comp		OUI		3.24	MoMu
Dessin sécurité, affiché dans le carré av	ec les emplacements du	OUI		4.12	MoMu
matériel de sécurité					
2 ancres adaptées (bateau ≥8.5m) répa	=	OUI		4.06	MoMu
chaine et de bout et prêt pour une utilis					
2 extincteurs feu ABC norme CE0029 ou	u SOLAS 0029/03	OUI		4.05.2	MoMu
capacité minimum 2kg chacun					
1 couverture anti-feu		OUI		4.05.1	MoMu
Manuel de premier secours		OUI		4.08.	MoMu
Trousse 1er secours adaptée aux conditi		OUI		4.08.	MoMu
Mains courantes, fixés sous le pont perr	OUI		3.22	MoMu	
mer en toute sécurité					
Corne à brume		OUI		4.09	MoMu
Pinoches, stockées à proximité de chaqu		OUI OUI		4.03	MoMu
Cartes marines papier à jour des zones fréquentées				4.11.1	MoMu
Liste des feux et outils de navigation su		OUI		4.11.1	MoMu
Annuaire des marées, journal de bord (* ,	OUI			
Phare de recherche étanche, puissamme		OUI		4.07.1a	MoMu
ampoules (sauf Led), piles de rechange	ou batteries ou chargeur.				
Lampe Flashlight		OU		4.07.1b	MoMu
Lampe Flashlight étanche dans sac sécu		OUI OUI		4.07.1b	Mu
Outillage et pièces de rechange adaptés à la nature et la durée				4.16 1	MoMu
navigation		OUI		4466	
Outillage pour déconnecter le gréement				4.16 2	MoMu
1 foc de gros temps ou tourmentin d		OUI		4.26	MoMu
e a	éremption Aout 2016)	OUI		4.23.1	MoMu
2 Fumigènes orange LSA III (pe	éremption Aout 2016)	OUI		4.23.1	MoMu

1	le soussioné	iacones	Pelletier	
ı	ie soussiene	.iacuucs	i cheuei	

Skipper du bateau...QUALICONSULT / L'Ange de Milon

Certifie sur l'honneur, avoir à bord, l'équipement et matériel de sécurité rendu obligatoire par la législation de mon pays (D240 modifiée depuis le 01/05/2015), ainsi que le matériel listé dans ce document.

Date: 6 août 20216 Signature du responsable du bateau

Directeur de course Yves le Blevec Tel: 06 86 90 94 32

Jaugeur d'épreuve Jean Luc Laurent Tél: 06 15 17 08 51